

INFORMATION :

BOINVILLE EN MANTOIS se dote d'une Police Municipale !

Devant la croissance vertigineuse des incivilités environnementales, le Conseil Municipal, après délibération exceptionnelle, vient de voter à l'unanimité, la création d'une Police Municipale spécialisée dans les opérations ciblées sur le respect de l'Environnement.

Un véhicule spécifique a donc été commandé par la municipalité.

Il sera identifié avec le logo « Police municipale » et le logo de la commune.

Le choix s'est porté sur un petit SUV 100% électrique (bilan carbone oblige) qui permettra les patrouilles agiles dans les chemins autour de la commune.

Une éolienne sera installée dans l'espace vert aménagé autour de la mairie pour la recharge du véhicule.



Les Conseillers Municipaux se sont mobilisés pour l'organisation bénévole des patrouilles au lancement de l'opération.

Les habitant(e)s de la commune qui souhaitent, ensuite, participer aux rondes de surveillance peuvent se faire connaître par l'envoi d'un mail à la Mairie (mairie@boinville-en-mantois.fr).

Un contrat sera proposé pour une durée de 3 mois et renouvelable par tacite reconduction avec un préavis de 2 semaines pour la résiliation.

Chaque personne concernée recevra un « PP » (Package Patrouille) en échange de son inscription :



Ce PP contiendra :

Un thermos de café (ou autre boisson énergisante), contenance au choix.

Un coussin permettant des surveillances plus confortables.

Un tee-shirt et une casquette à l'effigie de la Police Municipale de Boinville en Mantois.



Nous souhaitons que ces investissements soient le plus possible bénéfiques pour notre commune et que chacune et chacun appréciera les efforts communs pour l'amélioration de notre cadre de vie !